

Cours Fixateur-externe

Contexte :

Le traitement d'urgence des fractures au moyen d'un fixateur externe figure parmi les compétences requises de chaque chirurgien/chirurgienne indépendamment de son orientation spécialisée. Avec le nouveau curriculum de spécialiste en chirurgie, il ne sera plus possible pour chaque tous les médecins en formation d'apprendre ce procédé chirurgical, obligatoire pour l'obtention du titre de spécialiste en Chirurgie, lors de leur formation dans les diverses cliniques. Pour cette raison, la STS en collaboration avec la SSC proposent ce nouveau cours, dans lequel une attention particulière sera portée sur l'indication et surtout sur l'apprentissage de la technique opératoire du fixateur externe.

Selon le programme de formation pour le titre de spécialiste en chirurgie, le nombre minimal de 5 procédures de pose de fixateur externe est requis dans le module d'urgences du catalogue opératoire. En alternative à ces 5 procédures la réussite d'un cours de fixateur externe est également reconnue.

Objectifs du cours :

A la fin du cours, les participants/participantes seront aptes à :

- Poser l'indication à la mise en place d'un fixateur externe
- Décrire les principes théoriques du fixateur externe
- Mettre en place un fixateur externe au niveau du poignet et du tibia (cheville)

Description du cours :

Le cours est composé de 3 parties :

- 1.) La théorie, par l'intermédiaire de présentations concernant l'indication à la pose d'un fixateur externe, les principes mécaniques, les accès et le management des tissus mous.
- 2.) Exercices pratiques pour la mise en place d'un fixateur externe au poignet et au tibia (cheville)
- 3.) Examens des connaissances théoriques et des capacités pratiques

Pour que l'examen soit considéré comme réussi le candidat doit réussir le test théorique ainsi que celui pratique. En cas d'échec de l'examen pratique, le candidat peut le répéter une fois le jour-même. En cas d'échec du test théorique, celui-ci pourra être répété

Cours Fixateur-externe

à une autre date. En cas de double échec soit du test théorique que du test pratique le cours est considéré comme échoué. Pour obtenir le certificat le cours et l'examen doivent être répétés avec succès.

Certificat : Chaque participant reçoit une attestation de participation indépendamment du résultat de l'examen. La réussite de l'examen porte à un certificat qui est reconnu par la SSC pour le catalogue opératoire pour le titre de formation en chirurgie.

Langue : Présentations et examen : anglais
Travaux pratiques : allemand, français et anglais

Lieu : Hôpital cantonal de Lucerne

Tarif : 430.- (incluant le matériel et tous les documents de cours, le certificat, repas de midi et snacks)

Crédits : SSC : 8 CME Crédits
SSOT : 8 CME Crédits

Inscription : www.fixateur-externe.ch;
nombre limité de participants

Direction : Prof. Dr. méd. Frank J.P. Beeres, FEBS